

PREVENTION SPECIALISEE

Eduquer dans la rue

SOCIETE

TRAVAIL SOCIAL

LEGISLATION

EMPLOI

LOGEMENT

SANTE

SCOLARITE

BIBLIO

BREVES

COUP DE COEUR



L'addap13 est une association de Prévention Spécialisée conventionnée avec le Conseil Général des Bouches du Rhône Voilà: dans ce numéro, vous trouverez davantage de questions que de réponses, davantage de débats que de dispositifs ou lois. Signe de la période que nous traversons.

'Que disent les acteurs sociaux? Ce pourrait être le titre de ce numéro. Car ils écrivent, tiennent leurs assemblées générales, se positionnent, demandent des réponses et des engagements. Plus que jamais. En un mot ils participent assidument à la campagne électorale, traçant les perspectives qui leur paraissent indispensables pour améliorer les situations et par là-même dessinant en creux ce qui leur paraît inacceptable ou mal fait.

Bien' sûr on parle de prévention de la délinquance: l'ANAS, et les Collectifs continuent de réfléchir et vous pourrez confronter vos propres ressentis avec toute une gamme de propositions. On parle aussi de prévention en termes plus larges avec toujours en filigrane la juxtaposition difficile des lois sur la prévention de la délinquance et sur la protection de l'enfance.

Manque de cohérence ? Lisez donc la très riche contribution de l'Uniopss à la construction du paysage social : elle revient notamment sur la cohérence... qui fait défaut, de même que l'approche globale et la concertation. Une distinction très intéressante entre défavorisés et exclus, des souhaits pour une 3° décentralisation, mais surtout comme fil conducteur, le sens ; quel sens voulons-nous donner à l'intervention sociale ? Avec en plus des analyses sectorielles, le tout pouvant se lire en détail sur Internet. Campagne électorale moins visible que la campagne officielle mais qui n'en aborde pas moins des thèmes fondamentaux. C'est bien et personne ne s'étonnera d'une demande plus en plus présente : faire une pause réglementaire.

Ensuite il y a des débats, un peu différents là aussi de ceux que nous entendons tous les jours. Statistiques ethniques ou pas ? Travail social, communautaire ou pas ? La « question raciale » comme on lit de plus en plus souvent, se manifeste, difficile, délicate. Nous tâchons de fournir des éléments de réflexion. Nous attirons votre attention par ailleurs sur la lutte contre les discriminations car quelque chose a changé : on en parle, et de plus en plus clairement. Dans le domaine de l'emploi notamment, les testings se multiplient, avec des résultats pour le moins édifiants. C'est à lire.

Le chômage bien sûr avec les polémiques sur les chiffres et là aussi nous essayons de donner des repères car pour être complexe, voire technique, la question n'en est pas moins d'importance et la polémique risque de continuer. C'est intéressant.

Nous avons largement profité de ce climat de réflexion : question des enfants handicapés scolarisés dans le droit commun, état d'avancement de l'Europe sociale, bilan du Conseil d'Etat, bilan contrasté de l'état du racisme et de l'antisémitisme en 2006. Tout nous éloigne de la tentation d'une pensée trop simple. Tout est complexe, c'est bien

Nous nous sommes même autorisé dans ce sens un bel article de Philippe Meyrieu sur la question de l'école. A vous de voir. Et à bientôt.

Bonne lecture et à bientôt.

*Contact : manavious essentive@addant? are





| Bilan 2006 de la CNCDH sur le racisme et l'antisémitisme | p. 04 |
|--|-------|
| Nombreux appels pour faire reculer les discriminations contre les femmes | p. 04 |
| Les statistiques ethniques : le débat continue | p. 05 |
| Rapport 2006 de la Commission nationale de déontologie de la sécurité | p. 05 |
| Un point sur les établissements pénitentiaires pour mineurs | p. 05 |
| Des éléments sur l'Europe et l'action sociale avec un exemple concret | p. 06 |
| Conseil d'Etat bilan 2006 | p. 07 |
| Dossier Etrangers | p. 07 |



| Prévention de la délinquance et protection de l'enfance : prises de position | |
|--|-------|
| Politiques sociales : propositions et alertes | p. 09 |
| Missions locales: constats et pistes pour l'avenir | p. 10 |
| L'Unasea fait son entrée dans l'Uniopss | p. 11 |
| « Participer à l'élaboration d'une pensée sur le travail social » | p. 11 |
| La relation de service au cœur de l'action sociale et médico-sociale | p. 11 |
| La réflexion autour du travail social et du développement communautaires | p. 12 |
| CG Pas-de-Calais : un dispositif à l'écoute des travailleurs sociaux | p. 12 |
| Professions sociales | p. 12 |
| Dossier Signalétique : Actions Sociales et Prises de Positions relevées | p. 12 |



| Loi portant réforme de la protection juridique des majeurs | p. | 13 |
|--|----|----|
| Réforme de la justice définitivement adoptée | | |
| La loi de finances pour 2007 | | |
| Décrets, arrêtés et ordonnances annoncés | | |
| Bilan de la session parlementaire | n. | 14 |



| Chômage : chiffres, polémiques, informations | o. : | 15 |
|--|------|----|
| Emploi : informations du mois | o. (| Э4 |
| Dossier minima sociaux et prestations sociales | o. (| Э4 |



























Pour une refondation du droit à la santép. 18



Un point sur l'intégration scolaire des enfants handicapésp. 18



ASH des 9 -23 et 30 mars 2007p. 19



| ASH du 09 mars 2007 | p. 20 |
|---------------------|-------|
| ASH du 16 mars 2007 | p. 20 |
| ASH du 23 mars 2007 | p. 20 |
| ASH du 30 mars 2007 | p. 21 |



L'école face à la barbarie consommatricep. 21



La CNCDH dresse un bilan « très nuancé » de l'année 2006 en matière de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme

ASH - 23/03/07 - 07 102 - 11 Le Monde - 22&23/03/07 - 07 102 - 11





Alors ça va mieux, et ça va moins bien. C'est à lire bien sûr: illustre bien la complexité de toute situation. Quant au sondage, lisez le petit rajout des chercheurs au CNRS. A un moment où il est tant question de sondages... cela laisse un peu rêveur, un peu plus???

Baisse globale

des actes racistes, xénophobes et antisémites

- 10 % et moins encore dans les écoles avec – 20 % d'actes racistes et – 40% d'actes antisémites signalés (sachant que ces données EN ne sont pas complètes). Le ministère, lui, ne comptabilise que les faits les plus graves (dépôt de plainte)

Chiffres néanmoins plus élevés que ceux des années 1995-1999

Et éléments inquiétants

Hausse de 6 % du nb de violences et menaces antisémites (de 508 à 541), à l'intérieur desquelles les actions violentes augmentent de 35 % en 1 an

De façon générale la tendance au renforcement de la violence, constatée en 2005, se confirme

Part des actes de violence, dans l'ensemble des actes et menaces racistes et antisémites passe de 19% à 22% et part des actes ayant fait des victimes passe de 4,9 % à 5,7 %

Ce sont les personnes physiques qui en font les frais: en 2006 53 % des actes racistes violents sont des agressions contre des personnes et 45 % des menaces sont contre des individus

« Difficile de parler d'une véritable tendance à la diminution du racisme et de l'antisémitisme »

Sondage: 30 % personnes interrogées s'avouent racistes (33 % en 05) et ils sont moins nombreux à estimer qu'il y a trop d'immigrés (48% contre 55%)

Mais « immigrés et étrangers restent souvent stigmatisés », soupçonnés (par 54 %) de ne pas se donner les moyens de s'intégrer.

58 % jugent que « certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes »

La Commission juge « ce climat de xénophobie latente » inquiétant

Dispo sur <u>www.ladocumentationfrancaise.fr</u>

A noter: des chercheurs du CNRS sont très critiques visà-vis du sondage. Questions fermées, suggestions (type pensez-vous « qu'aujourd'hui en France on ne se sent plus chez soi comme avant »); la personne peut dire non mais « enfermement dans une posture intellectuelle (...) fausse neutralité »

Rappellent qu'en 2001 il avait été interrompu, puis repris en 2002 après suppression de quelques questions.

Nombreux appels pour faire reculer les discriminations contre les femmes

ASH - 09/03/07 - 07 073 - 11 Le Monde - 08/03/07 - 07 073 - 11



Voilà des chiffres et des appels éloquents, qui parlent du fondamental. Beaucoup de liens, pour vous permettre de faire votre choix.

Violences

Le Collectif national pour le droit des femmes et l'assoc Femmes solidaires : demandent loi-cadre

Amnesty International :« manifeste pour les droits humains » en 5 points ; le 1° des thèmes étant aussi les violences <u>www.amnesty.fr</u>

Des professionnels de santé : veulent « lever le tabou » et améliorer la formation au dépistage et accompagnement des victimes

www.violences.fr/Actualités/manifestedu8mars

A noter : INSEE 1° n° 1124 - « Inégalités des hommes et des femmes face à la violence »

www.insee.fr/publications

Paupérisation

Commission européenne: niveau d'éducation supérieur mais salaires inférieurs de 15 % (UE)

Assoc Femmes solidaires : livre-témoignages pour faire reculer « la féminisation de la pauvreté »

www.femmes-solidaires.org

Appel des 343 mamans des cités

Initié par Ni putes ni soumises

« Lorsque les émeutes éclatèrent en banlieue, c'est vers nous, mamans des quartiers, que vous vous êtes tournés (...) nous vous demandons aujourd'hui d'être traitées comme toutes les autres citoyennes de la République »

Fin conventions bilatérales avec pays d'origine, création places en crèche, développement transports publics, lutte contre « ethnicisation des métiers », accès à la culture et apprentissage du français

« Ce n'est que libre et émancipées que nous pourrons remplir pleinement notre rôle de mère, et faire de nos enfants des citoyens »

www.niputesnisoumises.com

Enquête entre 04 et 12 06, auprès de 1 600 jeunes filles 18/21 ans habitant ou travaillant dans le 93

Initiative Observatoire départemental des violences envers les femmes

Près de 4 sur 10 déclarent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles dans leur vie : 23% disent avoir subi violences physiques et 14 % des agressions sexuelles

Dans les 12 derniers mois, 49 % ont été suivies dans la rue, 27 % subi avances ou propositions sexuelles déplaisantes, 26 % ont été « coincées » ; les auteurs sont majoritairement des « hommes adultes »

Cadre familial « particulièrement dur » : dans les 12 derniers mois, 15 % affirment y avoir reçu des gifles, 6 % y ont été frappées et 4 % mises à la porte

Les statistiques ethniques: le débat

continue

ASH - 09/03/07 - 07 077 - 11*Le Monde – 08&13/03/07 – 07 077 - 11*





L'opposition est forte manifestement. Les termes du débat sont en tout cas bien plantés au fil des déclarations. En attendant la CNIL à présent... et/ou d'autres contributions, pourquoi pas. Nous aimerions savoir jusqu'à quel point ce débat est « français » et comment on fait ailleurs. Nous serons attentifs à des informations de cet ordre.

Après la publication par le CRAN des réponses à son questionnaire aux candidats à la présidentielle

Des chercheurs rendent publique une pétition le 23 février

A l'initiative du Pdt Observatoire discriminations

« Les statistiques ethniques ne sont pas un outil de lutte contre les discriminations mais risquent d'être l'instrument de certaines formes de discrimination »

Des instruments existent déjà et aller plus loin risquerait de développer les affrontements communautaires et « n'aurait de sens que dans le cadre de politiques de discrimination

Intersyndicale Insee + LICRA, LDH, MRAP, SOS Racisme, refusent introduction d'un « référentiel ethno-racial » (07/

« La revendication de quantifier les effets des discriminations et d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre pour les combattre est légitime » mais ne doit pas justifier moyens inadaptés.

Estiment possible de mesurer discriminations avec l'existant : testings, nationalité + lieu naissance..

Insee : on peut faire en plus des « sondages sur échantillon, à caractère de recherche, (...) éclairés par un faisceau de question. La quantification de la discrimination ne peut « prendre tout son sens que combinée aux variables quantifiant la catégorie sociale »

Pdt LDH: « Parler même de discrimination raciale, c'est accepter que les races existent »

MRAP: risque de produire des concurrences entre les discriminations et l'exploitation politique des données

SOS Racisme: redoute une légalisation du « seuil tolérance » (logement social par ex.)

Réponse d'autres chercheurs : pour combattre les inégalités « ethniques » il est besoin d'instruments de mesure fiables

On connaît par des recherches l'existence de discriminations ; des statistique qui n'ont pas permis de les constater ne sont pas satisfaisantes

« Il ne doit pas y avoir d'a priori qui interdise d'explorer telle ou telle piste parce qu'elle contrarierait la tradition du modèle républicain d'intégration. L'ampleur des discriminations montre bien qu'il n'a pas tenu ses promesses »

C'est une question difficile qui se pose dans d'autres états

Il est exceptionnel que les stats donnent pays de naissance et nationalité des parents : c'est souvent dans ces données que jouent les discriminations ; Testing et/ou prénoms donnent des indications mais manquent de rigueur

« Les politiques de lutte contre les discriminations débouchent pas nécessairement sur la discrimination positive »

« Comment peut-on décréter qu'il est dangereux de savoir qui est frappé par les discriminations »

« Aujourd'hui, ce ne sont pas les statistiques ethniques

qui menacent la cohérence sociale, mais bien les discriminations »

A noter

La CNIL rendra prochainement un nouvel avis sur ces « statistiques de la diversité »

Rapport 2006 de la Commission nationale de déontologie de la sécurité

Le Monde – 09/03/07 – 07 079 – 11 ASH - 16/03/07 - 07 079 - 11





Lisez c'est toujours un angle de vue intéressant; révélateur aussi que la Commission ajoute une étude sur la situation des prisons. Nous en parlions dans le dernier numéro: nous y revenons donc mais notre credo est d'insister vous le savez.

140 saisines de parlementaires, soit augmentation de 25 % par rapport à 2005

Violence illégitimes: 8 cas graves (forces de l'ordre) constatés en 2006

Menottage et fouille à corps : dans 12 des 69 affaires concernant la police, CNDS considère que circulaire ministère intérieur (03/03) sur le respect de la dignité des gardés à vue n'a pas été appliquée

Outrages en hausse : « inflation des procédures pour outrages engagées de manière trop systématique par personnels des forces de l'ordre ». Conception trop large de l'outrage.

Regret : « depuis plusieurs années le ministre de l'intérieur ne répond plus à ses avis et recommandations, laissant au directeur général de la police nationale le soin de le faire ».

Administration pénitentiaire : elle ajoute à son rapport une étude allant de 2001 à 2006

Représente 14,9 % des saisines

22 saisines en 2006 (contre 3 en 2001), A été saisie de 12 cas de décès dont 7 suicides : regrette méconnaissance antécédents des détenus et « manque d'attention pour la personne détenue dans la prévention suicides et violences entre détenus »

Quartiers disciplinaires: « dispositif surveillance insuffisant ou inadapté »

Ouverture des cellules la nuit : depuis juin 06 surveillants de garde peuvent ouvrir en cas d'incendie mais si malaise ou TS il peut y avoir pb car les gradés ne sont pas forcément

« Comportements non professionnels »: « chantages, brimades, pressions, violences »... la commission demande que les « conditions d'emploi des ERIS soient réexaminées »

Inquiétude : dans projet de loi prévention délinquance, un amendement a institué un commissaire du gouvernement nommé par Matignon au sein de la commission

Rapport dispo sur <u>www.cnds.fr</u>

Un point sur les établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM)

ASH - 23-30 /03/07 - 07 099 - 11





C'est à lire bien sûr et à suivre. Les interventions dusyndicat de la magistrature, comme souvent, très intéressantes et d'autant plus instructives qu'elles présentent un angle

technique particulier

Le 1° EPM inauguré le 9 mars (Rhône)

7 EPM sont prévus en tout. Note de service donne calendrier prévisionnel et fait un point sur organisation (n° 07-054 du 05/ 03/07 BOEN n° 11)

Chaque établissement : maxi **60 détenus** (prévenus et condamnés) 13/18 ans. Capacité restreinte pour encadrement spécifique - surveillants, ES PJJ, EN –

Le Garde des Seaux : « ce n'est vraiment pas une prison répressive mais un prison de réinsertion »

D'abord « unité arrivant » (3 à 5 jours): activités entre arrivants, entretien éducatif, bilans scolaire (repérage systématique illettrisme), social...et examen médical.

Puis « **Unités de vie** » : 10 mineurs maxi pris en charge par binôme éducateur-surveillant.

Apprentissage vie collective, liens sociaux, réflexion sur les actes ayant conduit à détention

L'enseignement, « une des priorités dans l'emploi du temps », \approx 20 h hebdo, par groupes de 6 \approx « Tous les niveaux doivent pouvoir être dispensés »

+ ≈ 20 h hebdo sport et activités socio culturelles

Elaboration d'un « projet de sortie »

Parents associés à toutes les phases de la détention

Une **instance** d'orientation pluridisciplinaire doit être créée pour décider de l'orientation du jeune vers EPM ou quartier des mineurs : situation pénale du jeune, avis disponibles (juge, etc..)

EPM: une « imposture » selon sept organisations

Six syndicats et la LDH ont lancé une campagne « anti EPM » la semaine du 19/03

Synd. Magistrature: taux moyen occupation places de prison pour les mineurs est de 70 % et les règles de séparation d'avec les majeurs bien appliquées. « seul secteur où la programmation budgétaire ne correspond pas à un besoin »

Ce syndicat estime la banalisation de l'incarcération des mineurs contraire aux principes de la CIDE

Projet éducatif? difficile: l'incarcération moyenne d'un mineur est de 2 mois... mais c'est suffisant pour désocialiser. La présence éducative seule ne peut suffire à réinsérer

Les organisations auraient préféré que l'on engage une amélioration à partir des quartiers existants, notamment avec personnels éducatifs extérieurs pour maintenir le lien avec « le debors »

Syndicats PJJ: ces 90 millions auraient pu être affectés sur prévention et milieu ouvert.

Dans le 93 « délai d'attente moyen pour ces mesures est de 6 mois » Le temps judiciaire s'est accéléré et le temps éducatif ne suit pas : décrédibilisation justice (SM)

Idem pour les **structures éducatives** : en 2 ans une dizaine foyers et CPI fermés. L'administration parle de restructuration et redéploiements sans réduction de places

SNPES-PJJ: dans un courrier aux candidats à la présidentielle, demande leurs positions sur justice des mineurs spécifique, maintien CEF, abrogation loi prévention délinquance

LDH: courrier également. Réponses diffusées lors de son congrès (30/03 – 01/04)

Des éléments sur l'Europe et l'action sociale

ASH - 16-23/03/07 - 07 101 - 11





Alors, on est farouchement pour, on est farouchement contre, ou entre les deux et puis c'est loin c'est compliqué... Lisez ces

quelques articles: les points à développer, et les façons de faire surtout. A lire et méditer... pas trop longtemps. Un exemple qui aurait pu se trouver en travail social mais l'occasion était belle... Et on terminera par le dernier avatar de la directive Bolkenstein et c'est vrai que c'est compliqué... Il faut s'en approcher nous dit-on et nous aimons cette façon de voir.

Les propositions du Centre d'analyse stratégique pour renforcer l'Europe sociale

Soutient « l'approfondissement de la dimension sociale du projet européen » et détaille le triple défi : hétérogénéité, mondialisation, démographie

Réaffirme le « principe de solidarité »

Un socle minimum de droits devrait être établi

Les acteurs œuvrant dans le champ social devraient se voir reconnu un statut (européen)

Orienter fonds structurels vers dépenses petite enfance et soutien de l'offre de garde

Soutenir financement des études et de l'entrée dans la vie professionnelle

Reconnaître un droit à la mobilité européenne (que chaque jeune puisse faire 1 an de son parcours dans un autre pays)

Etablir principe de reconnaissance mutuelle des systèmes nationaux d'emploi et protection sociale

Evaluer systématiquement l'impact social des différentes mesures décidées au niveau communautaire

Quelle dimension sociale pour le projet politique européen ? Contribution et pistes d'action

www.strategie.gouv.fr

« Réaffirmer la place des acteur sociaux dans la construction européenne »

Entretien Mme Di Puppo, directrice des politiques Plateforme européenne ONG du secteur social

La diversité d'une Europe de 27 pays pèse-t-elle sur l'avancée de l'Europe sociale ?

L'Europe a un socle de compétences sociales mais « la majeure partie de la politique sociale reste de compétence nationale ». L'UE doit pouvoir évaluer l'impact social des politiques économiques qui relèvent de sa compétence : pas de mécanisme existant. Cela complique l'approche du social

Quels moyens pour les acteurs sociaux de se faire entendre ?

« Ils disposent d'une marge d'action. L'Europe est un énorme vivier d'idées » Facile d'échanger sur des bonnes pratiques par ex...

Pour pouvoir jouer sur des décisions de Bruxelles, il « faut venir avec des réponses européennes ». Les acteurs sociaux, présents sur le terrain, qui voient les réalités doivent investir les réseaux européens car là « se développe une pensée européenne »

Où en est ce mouvement?

La plateforme regroupe ≈ 40 ONG, fonctionne sur des fonds européens et travaille avec les instances.

L'UE veut dialoguer avec la société civile : « c'est aux milieux associatifs de si mobiliser (...) et faire remonter analyses et propositions »

Nous revendiquons un financement européen « aux réseaux européens qui viennent de la base, (...)dès leur constitution » www.socialplatforme.org

« Lutter contre l'exclusion en visant la coresponsabilité »

Initiative Conseil de l'Europe

On peut trouver que ce projet en soi n'a rien d'exceptionnel. Mais c'est le niveau de décision qui nous intéresse : une instance européenne qui parle comme vous c'est quand même à lire.

Le « contrat social multipartite », projet pilote pour

l'inclusion sociale des familles surendettées,

a été lancé à Strasbourg en février 2007

Entretien avec Mme Maud de Boer-Buquicchio

Secrétaire adjointe du Conseil de l'Europe

S'inscrit dans « plateforme européenne de dialogue sur les initiatives éthiques et solidaires » soutenue depuis 2004 : favoriser synergies entre actions des pouvoirs publics et des citovens.

Transformer l'exclusion en inclusion avec coresponsabilité et partenariats alors que les politiques existantes sont « avant tout définies par rapport à un besoin d'assistance et de façon trop cloisonnée »

Comment fonctionne ce contrat ?

Les partenaires (personnes surendettées, institutions et assocs) assument des responsabilités réciproques suivant des objectifs et parcours définis ensemble

Expérimentation ≈ 15 ménages pour 6 mois : ville, département, assocs. Accompagnement : juridique, social, psychologique, accès épiceries sociales, sensibilisation consommation responsable.

Prendre en compte toutes les dimensions du bien-être social avec approche de la solidarité élargie : tout le monde prend ses responsabilités.

Puis évaluation en vue d'avoir une référence pour autres territoires et groupes (SDF, chômeurs...)

Cette expérimentation aura-t-elle une incidence sur les politiques des Etats membres ?

C'est un des 1° projets dans le cadre plateforme « dont l'objectif est de définir (...) préconisations politiques globales sur les plans législatif et institutionnel pour réduire l'exclusion sociale »

C'est un test: met en jeu notre capacité à trouver des solutions originales allant au-delà des réponses juridiques.

Le Parlement adopte le rapport Hasse sur les services sociaux (14/03) - Réactions

Pas de demande de législation directe ni impérative

Est affirmée la spécificité des SSIG, « différents des autres types de services ». En cas de conflit entre le marché et l'intérêt général, « la défense de l'intérêt général (...) devrait prévaloir »

Demande aux Etats membres de protéger et promouvoir les conditions d'emploi de ce secteur

Et que « **tout transfert de compétences** » s'accompagne « d'allocation budgétaire adéquate »

Préconise convocation d'un forum : ONG, Conseil UE et Commission

Le collectif SSIG-FR

Approche cohérente et une avancée: reconnaissance qu'une sécurité juridique est nécessaire

De plus une série de documents vont dans le sens de l'élaboration d'une directive, comme il le souhaite

Se réjouit de la préconisation d'organiser un forum

Organise le 5juin une conférences avec les rapporteurs parlementaires sur cette question

Le Conseil d'Etat dénonce l'inflation normative et l'inefficacité de la politique simplification du droit

 $ASH - 30/03/07 - 07\ 104 - 11$





Mais oui c'est intéressant, c'est à lire.

Activité **contentieuse** en baisse par rapport à 2005 : baisse des pourvois en cassation contre décisions commission de recours des réfugiés

Et « stock des affaires en instance a été réduit » : durée moyenne d'une instance est 10 mois

Activité consultative est restée intense. Beaucoup de textes, et une grande complexité. Notamment pour la section

sociale : examen de 20 projets de loi et d'ordonnance. **Fait état d'un manque de réflexion préalable** à la transmission des textes au vu « des trop fréquentes saisines rectificatives »

Juridictions spécialisées

Commission recours réfugiés : - 24,95 % recours mais - 53,95 % décisions (manque rapporteurs)

Commission centrale d'aide sociale : - 33,15 % dossiers (diminution nb contentieux CMU)

Commissions départementales d'aide sociale : les pb restent les mêmes, situation préoccupante

Rapport public 2007 - www.conseil-etat.fr

Dossier Etrangers

ASH - 09-16-30 /03/07 - 07 082 - 11 Le Monde - 14-15/03/07 - 07 082 - 11





Deux sourires parce que ce dossier nous paraît extrêmement riche, donnant à la fois des chiffres, des faits, avec plusieurs voix qui se répondent. Et puis des tendances, des décrets, des recours. Traçant les grandes lignes du paysage actuel.

Rapport d'activité de l'OFPRA Nouvelle baisse des demandes d'asile en 2006 pour la 3° année consécutive

La France reste le 1° pays demandé en Europe.

Recul de 33,5 % par rapport à 2005 : 39 332 demandes enregistrées et 8 584 réexamens. Baisse des 1° demandes (-38,8 %) plus forte que celles des réexamens (-9,5 %).

Taux global d'admission, (décisions office + CRR) : 19,5 % en 2006 (contre 26,9 % en 2005)

En 2006 7 354 personnes admises au statut de réfugié (13 770 en 2005) : 2929 après décision de l'Ofpra et 4 425 après décision de la CRR

Mineurs isolés : - 22,3 % (c'était - 40 % en 05) ; taux d'admission de cette catégorie : 18,4 % et 34,4,% en tenant compte décisions de la CRR

« **Effondrement** » demande d'asile haïtienne ; « désorganisation des filières » suite réforme 03 ; poursuite de la baisse de la demande chinoise ; réduction des délais d'instruction ; adoption liste des pays d'origine sûrs, lutte contre fraudes ...

La baisse « qui ne peut être en soi un objectif », correspond en partie à « une baisse du détournement du droit d'asile » ; « tendance générale en Europe comme dans le monde » (Dteur)

Rapport dispo sur www.ofpra.fr

Trois ans après, les associations jugent sévèrement la réforme

Coordination Française pour droit d'asile (CFDA), qui rassemble plus de 20 assocs, publie un « bilan critique » de la réforme de 2003 où elle s'inquiète de la « logique de dissuasion » à l'œuvre.

Procédure prioritaire: soit 30 % demandes 06. « Ne permet pas au demandeur de voir sa demande convenablement examinée »; **ressortissants pays** « **sûrs** » se voient découragés: - 66 % de 07 à 12 /05; **réduction délais** rend difficile la préparation des requêtes et entraîne **rejets** (1 600 en 05); plus de **recours rejetés par ordonnance** (14 % des recours 06).

« Insécurité juridique et précarité sociale grandissantes des demandeurs d'asile »

1° demandes : moins 30% en 05 et 40% en 06

Taux d'admission à la baisse: 7,8 % en 06

«Comment expliquer, si l'on se félicite d'avoir dissuadé les faux demandeurs de détourner la procédure que le taux de reconnaissance n'augmente pas ? » (Forum Réfugiés)

Durcissement conditions d'accueil : « l'ensemble du dispositif (...) est menacé, dans ses principes fondateurs et ses mécanismes d'application »

FDTA: dénonce confusion grandissante entre politique d'asile et politique d'immigration

La demande d'asile baisse dans la plupart des pays européens

Baisse constatée depuis 2004. Sur 1 an Allemagne – 239,8 %; Belgique – 27,4%; Autriche – 40,6 %. **Augmente** 17,2 % Pays-Bas et 38,7% Suède.

Commissaire droits de l'homme Conseil Europe : « en Europe le droit d'asile n'est pas pleinement protégé (...) c'est un droit, pas un crime »

3° rapport du gouvernement sur orientations de la politique immigration

2005 et 2006 : « caractérisées par l'amorce d'une véritable diminution certains flux migratoires, au premier rang desquels l'asile mais aussi, dans une moindre mesure, le regroupement familial »

Stabilité pour la délivrance des visas

« Progression sensible du nb d'étrangers qui quittent territoire » (exécution mesure éloignement ou programme d'aide au retour)

www.ladocumentationfrancaise.fr

Femmes marocaines - Vos droits en France

Leur « permettre (...) de connaître et s'approprier les avancées de la réforme du droit famille (04)

Réalisé sous l'impulsion gouvernements marocain et français : procédure mariage et conditions validité dans les 2 pays, dissolution mariage, conditions divorce , garde enfants et héritage

Dispo sur www.femmes-egalite.gouv.fr

Le Conseil d'Etat annule l'arrêté du ministre de l'intérieur créant le fichier ELOI le 12 mars

Décision prévisible (cf. RVP 02) : ses conditions de mises en œuvre nécessitent un décret. (Fichier avec empreintes digitales et photos d'identité)

Cette annulation ne portant en elle-même aucune interdiction de créer un fichier de cette nature

Ministère Intérieur : annonce avoir saisi la CNIL d'un projet de décret créant le traitement ELOI

Modifs par rapport à l'arrêté: aucune info recueillie sur visiteurs centre rétention venant au titre de leur fonction (avocat, assocs...)

Données relatives aux visiteurs conservées pendant 3 mois maxi (au lieu de 32 ans)

Eloignement étrangers : ministère de l'Intérieur comble la faille juridique relevée par le Conseil d'Etat (cf. RVP 02)

Dans le cas où l'étranger ne se trouve pas dans les situations explicitement prévues le ministère de l'intérieur invite les préfets à réexaminer sa situation et de prendre éventuellement une nouvelle décision de refus d'amission (OQTF devient alors possible -application nouvelle réglementation)

Précisions Unedic sur l'articulation AI / ATA

Directive 07-13 du 28/02/07 - www.assedic.fr

La demande d'ATA (qui a succédé à l'Al) doit être examinée, quelle que soit sa date de dépôt

Augmentation de la taxe perçue par l'ANAEM lors de l'admission en France

Décrets n° 07-320 & 321, 08/03/07, J.O. 10/03/07

Etrangers hors Europe : **70** € (contre 55 €) pour « étudiants » et **275** € (contre 220 €) pour les autres

Perçue préalablement délivrance 1° titre de séjour : carte séjour temporaire « visiteur, étudiant, non-salarié, vie privée et familiale et carte résident »

CADA: les nouvelles règles d'admission et de participation aux frais sont fixées

Décret n° 2007-399 du 23/03/07, J.O. du 324/03/07

Statut différent de celui des CHRS (loi 07/06)

Offre de prise en charge faite par le préfet

Décisions admission et sortie ne peuvent être prise qu'avec l'accord du préfet

A partir décision définitive sur demande d'asile : si décision favorable, maintien possible dans le centre 3 mois (renouvelable 1 fois) ; si défavorable, maintien 1 mois (préparation sortie)

Participation financière si ressources ≥ RMI

En dessous plafond à fixer par arrêté, allocation mensuelle subsistance servie par le CADA

Transmission au préfet entrées et sorties mensuelles

SOS Racisme dépose recours Conseil d'Etat

Contre circulaire ministère Intérieur (12/06) ordonnant aux préfets « de suspendre le droit de séjour de moins de 3 mois des Bulgares et Roumains, « charge déraisonnable pour le système d'assistance social français »

La juge « en infraction avec les textes européens »

Titres de séjour : les nouveautés issues de la loi « Sarkozy II » entrent en application

Décrets n° 07 371 à 373 du 21/03/07, J.O. 22/03/07

371 : droit au séjour citoyens UE

372 : modalités délivrance carte « compétences et talents »

373: précisions sur autres titres créés ou aménagés par la loi du 24/077/06, et notamment les pièces à fournir (vie privée et familiale, étudiants, parents d'enfants malades, missions volontariat)



Prévention de la délinquance et protection de l'enfance : prises de position sociales : prises de position et initiatives

ASH - 16-23/03/07 - 07 095 - 12





C'est à lire bien sûr et nul doute que vous le ferez. Ensuite vous verrez de quel positionnement vous êtes le plus proche, car il y a un camaïeu de manières d'envisager concrètement les choses, pour demain. Et c'est à suivre bien sûr.

L'ANAS invite les professionnels à « limiter les dégâts » « Loin d'être terminée, la mobilisation de chaque professionnel contre la dimension sécuritaire de ce texte de loi commence aujourd'hui »

Invite à s'appuyer sur les limites introduites par le texte c/art. 8 sur les partages et transmissions d'infos (voir avis du conseil constitutionnel)

Rappelle qu'il y a des fondements méthodologiques (AS) et éthiques.

Elle va constituer une **« cellule de veille et de vigilance »** : répertorier et analyser les situations où il y aurait des pressions

Va se rapprocher des autres assocs professionnelles et syndicales et saisir Comité national de références déontologiques et CSTS (commission « éthique et déontologie ») : partager analyses

Collectif national unitaire + collectifs locaux (AS, ES, enseignants, etc..) : appellent à la désobéissance

Ont élaboré une « charte d'engagement à la résistance et au refus de la délation ». Après signatures sera transmise au ministère de l'Intérieur

Les collectifs demandent aux candidats aux présidentielle et législative d'abroger la loi de prévention de la délinquance « qui s'articule avec d'autres dispositifs fichage » (contrat responsabilité parentale et PRE)

Veulent créer « **réseau de vigilance et d'alerte** » pour « faire circuler l'information »

Appellent syndicats, assocs et citoyens à « prendre toutes initiatives contribuant à la mise en échec de cette loi » (prochaine rencontre nationale 12/05)

Le collectif « Pas de zéro de conduite » Toujours inquiet des risques de dévoiement de la prévention. Son appel (2006) : 200 000 signatures

Il veut « occuper position de vigie » et prévoit d'organiser en octobre une rencontre scientifique interdisciplinaire sur une prévention « globale, complexe, humanisante et éthique »

Courrier le 21/03 aux candidats à la présidentielle : « comment entendez-vous agir pour garantir aux familles

les plus en difficulté une protection scrupuleuse de leur vie privée et favoriser de véritables actions de prévention auprès des enfants et des familles hors de toute dérive sécuritaire et prédictive ? »

Leur demande aussi de se prononcer sur l'abrogation des dispositions de sur la prévention de la délinquance « qui portent atteinte au secret professionnel dans le domaine de l'accompagnement social et de la santé »

Détection précoce troubles du comportement : l'Inserm a révisé ses procédures et a été désavoué par le comité consultatif national d'éthique (Voir RVP 02) ; les dispositions en outre ont été retirées de la loi relative à la prévention de la délinquance

Le collectif fait état de dépistages contestables : « inquiets du glissement qui consiste pour les services ayant mission de santé à instrumentaliser les personnels enseignants pour faire de la détection précoce » (pédiatre PMI)

Bilan psychosocial systématique au 4° mois de grossesse contesté (loi protection de l'enfance) :ce n'est pas aux personnels médicaux à le pratiquer et qu'il est pervers de le systématiser. Les assocs attendent d'être consultées sur le guide prévu.

Politiques sociales : propositions et alertes

ASH – 16-23-30 /03/07 – 07 108 - 12





Peut paraître un peu ennuyeux au 1° abord nous le concédons et pourtant ce sont les perspectives des grandes fédérations... donc forcément un peu les vôtres... Une autre campagne électoral, plus souterraine, mais bien vivante.

L'Uniopss : « donner un sens à la solidarité, l'organiser et la financer »

Entretien avec M. Allier, Dteur général Uniopss

L'Uniopss a adressé 5 plateformes aux candidats.

Une, de politique générale est un appel au « courage de construire ensemble un avenir solidaire » : l'écart besoins/ financements se creuse.

Les 4 autres, plus sectorielles : santé, enfance et jeunesse, décentralisation, financement tarification

Pourquoi pensez-vous que les lois sociales de cette législature n'inverseront pas la tendance ?

« Manque de vision globale et de cohérence » : les moyens ne suivent pas forcément (logement...), manque de chefs de file clairement identifiés

Constatez-vous une aggravation de la situation sociale ?

Pays plus riche qu'il y a 30 ans (macroéconomique) mais 1 fossé se creuse entre protégés et précaires. Entre les personnes dont la situation va amener réparation (handicapés, personnes âgées) et les exclus (travailleurs pauvres par ex.).

Il faut organiser des liens entre la solidarité de proximité et l'autre, nationale professionnalisée

Comment analysez-vous la façon dont ces sujets sont traités par les candidats ?

« Pas abordés de façon globale » « On tend à privilégier les processus de victimisation, au détriment des publics tenus pour coupables de leur situation » (jeunes délinquants par ex.)

Pourquoi notre système de solidarité échoue-t-il toujours ?

Pas de vrai débat sur « l'adaptation de notre modèle social à l'environnement économique », soit dans un système libéral « au sens noble du libéralisme, fondé sur la responsabilité des individus et de la collectivité »

Nos principales attentes: « un accès effectif aux droits fondamentaux » (logement, santé...)

Vous réclamez une refondation des partenariats.

Le secteur associatif doit collaborer mieux avec pouvoirs publics et économie de marché mais il lui faut « d'autres

sécurités que celles du secteur marchand ». Il faut réfléchir à la notion d'intérêt général et travailler au niveau européen un pôle social « faisant contrepoids au pôle concurrence »

On ne peut « se limiter à la simple exécution des politiques publiques » : il faut participer à leurs mises en œuvre et évaluation

Nous espérons une relance de la charte de coopération signée avec ministère emploi (2002)

Droit au travail et logement

Fusion des contrats aidés en un contrat unique d'insertion pour tous les publics ; droit à une formation adaptée et tutorat en entreprise (financé)

Plus personne dans la rue dans 5 ans : construire logements sociaux, substitution des préfets aux maires quand c'est nécessaire et 2° loi sur logement

La jeunesse

Tenir compte de la continuité du temps éducatif

Désigner collectivité chef de file pour petite enfance

Renforcer équipements protection enfance : pédopsy... et lieux d'accompagnement pour ados

Respecter ordonnance 45 et repenser **statut jeunes adultes** : insertion **sociale** et confirmation des **mesures** pour eux dans la protection de l'enfance

Pour un acte III de la décentralisation

« Promesses de l'acte II n'ont pas toutes tenues »

Acte III : « La décentralisation ne vaut que si elle permet une meilleure solidarité territoriale ».

Observation sociale partagée, concertation en amont, organisation de la complexité : nécessités

Insiste sur nécessité d'un Etat garant : socle de droits, péréquation financière, contrôle légalité

Propose création instance concertation : ensemble acteurs champ enfance / jeunesse

Retour aux schémas conjoints Etat / départements

Soutien plus résolu aux têtes de réseau

Financement tarification

Attention aux outils de rationalisation : il faut faire le bilan des indicateurs existants et pouvoir mesurer la réponse aux besoins

Demande une « pause réglementaire »

- Il faut améliorer le système et d'abord élaborer un « diagnostic partagé » de l'application loi 2002
- « Il faut conserver le mode de tarification actuel et renoncée à une tarification « au forfait »... risque de sélection des usagers
- « Tarification et financement ne sont que des outils » au service des politiques sociales

Plateformes dispo sur www.uniopss.asso.fr

Interpellation d'Alerte sur l'exclusion : les candidats renvoyés à leurs copies

Le collectif avait interpellé les candidats en 1995...

Les 37 assocs ont demandé aux candidats 07 de s'engager sur l'éradication de la pauvreté : emploi, logement, santé... et sur un compte-rendu annuel devant le Parlement, demandant aussi que l'on s'attaque « aux causes, en amont de l'émergence de l'exclusion (...) inégalités excessives »

Texte dispo sur <u>www.uniopss.asso.fr/alerte/</u>

Réponses des candidats dans La Croix du 13/03/07

Alerte prend acte de « certains points positifs » : lutte contre la pauvreté, conscience de la crise du logement, incitation financière au travail...

Mais aucun ne parle de 2° loi sur le logement (mise en œuvre), de fusion AME / CMU, d'accès aux droits des étrangers etc..

Alerte insiste sur nécessité « d'associer personnes en situation pauvreté à élaboration des politiques »

Demande à être reçu par les candidats et insiste pour que **2007 ne soit pas une année blanche** pour la conférence nationale de lutte contre l'exclusion.

L'Unasea propose d'articuler les politiques de l'enfance de la famille et du handicap

Préalables: développer politiques au nom de la prévention, faire pause législative de 2 ans (évaluer l'existant), créer

ministère enfance, jeunesse, famille et jeunes handicapés

Réclame une « Vraie politique de prévention » : accompagnement, soutien aux familles et développement des liens avec la pédopsychiatrie.

Redéfinir rôle et place des assocs, renforcer leur participation à l'élaboration politiques publiques

Mettre en œuvre rapidement la loi réformant la protection de l'enfance

Etablir des protocoles d'intervention éducative pour **mineurs étrangers isolés** (niveau européen)

Développer passerelles entre EN et éducation spécialisée

Créer agence unique d'observation, évaluation et innovation

« Réinterroger les territoires » : relancer transferts compétences (négocier plan d'action quinquennal)

Renforcer application des lois de lutte contre les exclusions, sur l'égalité des droits et chances et la citoyenneté des personnes handicapées

Faire de la justice une priorité nationale : budget augmenté de 50 % sur 5 ans, réforme globale avec préservation de la spécificité justice des mineurs

Missions locales : constats et pistes pour l'avenir

ASH - 09/03/07 - 07 074 - 12





Cette plongée dans le réel est brutale: mais c'est votre quotidien. Constat sans ambiguïté. Nous aurions aimé qu'il soit complété par un chiffrage plus fin: nb de jeunes suivis, proportion par rapport à la population « générale ». Quant aux propositions que les ML feront, c'est à suivre bien sûr. Où l'on reparlera d'intervention « globale »....

L'UNML veut mettre les jeunes au cœur de la campagne présidentielle

Constat (06/03/07): « La France ne comprend pas sa jeunesse et ne parvient pas à l'inclure »

Diagnostic à partir observation du parcours de plus d'un million de jeunes accompagnés en 2006

Chômage

Moins 50 % inscrits ANPE, 11 % indemnisés; 44% sans diplôme, 20 % ont accédé formation en 06

«Insuffisance de qualification » pour emplois disponibles : parcours plus longs. En 06 60 % étaient accompagnés depuis plus de 12 mois.

Ressources

Souvent situation de « survie financière »

Au 1° accueil : 79 % sans ressources. Quelques aides possibles en cours de parcours « en moyenne 369 € par jeune en 2006 »

Emploi

Quand ils y accèdent : 69 % intérim ou emplois courte durée. Trajet qui s'est imposé « comme une voie normale » Ils sont 14 % à être en CDI, dont un tiers à temps partiel. Souvent heures réparties de telle manière que l'on ne peut avoir un 2° travail...

Contrats aidés: « mobilisés pour des publics moins en difficulté » 14 % des CAE en 06 ont concerné le public mission locale. Idem avec apprentissage ou professionnalisation : employeurs hésitent à former à partir niveau si bas

Logement - Mobilité

68 % habitent chez les parents et un tiers de ceux qui vivent en couple sont sans logement autonome

60 % n'ont pas le permis de conduire

+ pbs santé, alimentation, addictions

Et l'UNML rend hommage « à la détermination à se construire dont [ils] font preuve»

Avenir ML: bientôt des pistes issues du terrain

« Innover pour l'insertion, un nouvel élan pour les missions », recherche-action démarrée à l'automne, initiée par CFDT et M. Schwartz

Entretiens de salariés dans 10 ML + 4 réunions régionales ainsi que textes mis en ligne sur blog

Ces contributions vont être traitées avec 8 ML pilotes. Propositions relatives insertion, structures et leur place dans politiques emploi et action sociale formulées à un colloque en juin

Rapport final rédigé à l'automne

« L'inquiétude est partagée sur le devenir ML, le métier de conseiller en insertion et l'évolution de la réponse faite aux jeunes (...) se définit plus en termes de dispositif et d'accès à l'emploi que d'accompagnement global « sur mesure »

L'Unasea fait son entrée dans l'Uniopss

ASH - 09/03/07 - 07 084 - 12



Cela peut paraître un peu fastidieux mais il est néanmoins important de savoir qui vous représente dans les débats publics....

« Nous étions la seule fédération nationale à ne pas être adhérente à l'Uniopss »

Uniopss: objectifs de « valoriser le non-lucratif (...) préserver l'intérêt des publics fragiles et vulnérables (...) défendre une approche globale et transversale de la solidarité » Volonté de favoriser une expression plus structurée des assocs,

L'Unasea veut favoriser l'expression du champ de la protection de l'enfance (pôle « Enfance-famille-jeunesse de l'Uniopss).

Elle est à l'origine de la Coordination nationale des assocs de protection de l'enfance (CNAPE), dont plusieurs membres travaillent actuellement à des statuts en vue de la création d'un « Conseil national des assocs de protection de l'enfance »

A terme il pourrait aussi adhérer à l'Uniopss....

« Participer à l'élaboration d'une pensée sur le travail social »

ASH - 09/03/07 - 07 075 - 12



Si cela vous donne envie d'aller plus loin, vous trouverez www.afore-formation.fr/ les actes des entretiens 2005 et les contributions 2007. Les objectifs sont indéniablement intéressants. A connaître donc, si ce n'est déjà fait.

« Entretiens de Marseille » du 8 au 10 mars Questions à M. Courtois, directeur de l'Afore

Ces « entretiens » sont nés à St-Etienne en 1993 pour que les travailleurs sociaux parlent de leurs pratiques et confrontent leurs expériences

Professionnels proposent d'intervenir à partir d'un texte qu'ils écrivent sur un des thèmes retenus.

Depuis 2005, organisés avec Pratiques sociales et dans toute la France : cette 8° édition à Marseille associe partenaires locaux (CR...) et ASH

Quels sont les objectifs ?

Sortir des cloisonnements : beaucoup de congrès organisés

un champ d'intervention

Valoriser les pratiques : et les faire évoluer en débattant avec d'autres praticiens

Faire remonter préoccupations / questionnement et tentatives de réponses

N'est-ce pas compliqué de solliciter les travailleurs sociaux sur de l'écrit ?

Ils se situent plus dans l'oral mais il y a quelques « spécialistes » de l'écriture que l'on retrouve. Cette années 45 propositions : AS, ES et aussi psy...

Nous sommes peu sélectifs mais la qualité des écrits s'améliore chaque année

Difficulté à sortir du « technique » et à « s'inscrire dans le débat de société »

Nous voudrions continuer ainsi tous les 2 ans

L'élaboration d'une pensée transversale est « une voie indispensable pour la nécessaire refondation des pratiques »

Afore: 04 77 59 36 50 (formation continue)

La relation de service au cœur de l'action sociale et médico-sociale

ASH - 09/03/07 - 07 076 - 12



Ne s'adresse pas à la prévention spécialisée mais tout de même à l'ensemble du secteur. C'est pourquoi nous le traitons car si la PS est en dehors des logiques d'établissement elle n'est pas coupée des évolutions générales; concis, vaut une lecture.

M. J-R Loubat, psychosociologue,

consultant et formateur en ressources humaines

Secteurs entrés dans leur « 2° phase historique de professionnalisation »

La 1°, **jusqu'en 70** avait dessiné une configuration administrative générale : allocation budgets publics, agréments, conventions, statuts professionnels

Aujourd'hui: exigence résultats, contrôle financier plus étroit, prise en compte qualité/coût, lisibilité plus poussée, droits des bénéficiaires, management.

Affirme l'intégration de ces secteurs dans le monde ordinaire ; on sort du volontarisme idéologique

Plus de 30 000 établissements ou services, 400 000 professionnels pour 1,2 million bénéficiaires. En outre, principal gisement d'emploi des 10 ans à venir. **Ne correspond pas à son niveau d'intervention publique : reste de particularisme**

Le mode de relations qui se profile est fondé sur des transactions traduites en contractualisations

On peut parler de « clients » et de prestations (la gamme des réponses s'annonce plus diversifiée)

Les lois récentes (2002 & 2005) soulignent droits opposables et possibilités de recours

« Nouvelle action solidaire » : valeurs éthiques (inclure dans la cité) mais avec une « ingéniérie professionnelle » substituée à l'héritage historique

Mois large mais plus opératoire que dans le passé

A une « culture d'établissement » tend à se substituer une « culture de la personne »: repenser l'établissement et aller vers le réseau, le « référent »

Cf. MDPH: accent mis sur pluridisciplinarité

« De nouveaux cadres d'exercice se dessinent »

<u>jean-reneloubat@wanadoo.fr</u>

La réflexions'organise autour du travail social et du développement communautaires

ASH - 16/03/07 - 07 093 - 12



Nous vous disions en décembre de jeter un œil: nous en sommes au même point. La question de la sémantique est révélatrice de l'embarras soulevé et cela seul mérite sans doute de s'y arrêter un peu... beaucoup?

M. José Dhers avait lancé un appel à « promouvoir travail social et développement communautaires » (cf. RVP 12/06) : 89 signataires

Le 07/03, réunion au Cédias-Musée social avec 55 personnes (AS, ES, chercheurs, chefs de projet..)

A mis en évidence l'ambiguïté de cette notion : « parler de travail social mené auprès de communautés s'identifiant en référence à une ethnie, une culture ou une religion, reste encore un sujet tabou » (M. Dhers)

Le mot « communautaire » est employé en France avec précaution. En 98 le CSTS préférait « travail social d'intérêt collectif ». Pour M. Dhers il faut réconcilier « citoyenneté » et « appartenance communautaire » et ce type de travail peut éviter des replis « communautaristes »

L'ANAS et d'autres font remarquer que l'action collective existe depuis longtemps mais M. Dhers estime qu'il faut renforcer ce volet et profiter de la 2° décentralisation (formation aux régions)

Un comité de pilotage a été créé en vue notamment d'organiser un colloque début 2008

CG Pas-de-Calais : un dispositif à l'écoute des travailleurs sociaux

Lien Social – 22/03/07 – 07 103 - 12



Ça a l'air simple somme toute et ça a l'air de fonctionner. Il y a peu nous traitions un article sur la nécessaire dose de clinique à faire figurer dans els cursus de formation des travailleurs sociaux: décidément revient cette nécessité de se colleter avec le ressenti individuel induit par les situations rencontrées. Comme un tabou qui tombe?

Service départemental d'accompagnement professionnel personnalisé (SDAPP) créé en 09/05

A l'occasion des pourparlers autour RTT en 2000 émergent des plaintes récurrentes

Un groupe de travail se réunit entre 2000 et 2003 : se dégagent les besoins de valorisation des compétences mises en œuvre , et de possibilité de pouvoir s'exprimer sur son vécu individuel

A partir 06/04, recrutement de 4 conseillères en accompagnement professionnel et d'1 secrétaire

Démarrage en septembre 2005 : organisation accueil des nouveaux arrivants, écoute individuelle t animation de groupes d'expression.

Accueil des nouveaux : la plupart du temps présentation rapide du poste et c'est tout. Le SDAPP instaure un système de tutorat : une conseillère rencontre le nouveau avec le « tuteur », qui reste « personne ressource » durant 6 mois. ? Modalités et rythmes contact à fixer par le binôme.

Au bout de 5 mois bilan en présence du chef de service, et une prolongation peut être décidée.

Ecoute individuelle: toute personne peut choisir d'y avoir

recours; demande adressée directement au secrétariat du SDAPP et **sa hiérarchie n'en est pas informée.** (Les locaux du SDAPP sont à l'écart et la ligne tel est directe.)

RDV proposés dans des délais rapides et contact immédiat possible en cas d'urgence.

Groupes d'expression : plutôt que « groupes de paroles » (éviter dimension psychothérapeutique).

Espaces où la parole peut se libérer en toute sécurité; discrétion garantie. Animés par 1 conseillère et 1 psychologue de l'extérieur

12 participants maxi : chacun s'engageant à rester dans le groupe 10 mois, 1/2 journée par mois

Sujet librement choisi : on y traite de l'ici et du maintenant, libérer le vécu et l'émotion. Le SDAPP affirme « qu'on peut être professionnel et avoir des états d'âme mais que l'institution a pour responsabilité de les prendre en charge »

Un peu difficile de se mettre à nu mais ceux qui ont pris le risque sont revenus enchantés.

2006: une centaine de personnes sur 1363 ont sollicité le service et 250 entretiens ont eu lieu. 8 groupes d'expression ont fonctionné, 3 prévus au 1° trim. 2007 (dont l'un pour les chefs de service) Et le rythme des sollicitations augmente vite.

Professions sociales

ASH - 09-23/03/07 - 07 072 - 12



Nous recommandons bien sûr une grande attention quant à l'arrêté organisant les périodes dérogatoires pour la direction d'un établissement....

Les titres et diplômes permettant à titre transitoire, d'assurer la direction d'un établissement ou d'un service Arrêté du 01/03/07, J.O. du 16/03/07

Ces dispositions s'appliquent pendant 3 ans et permettent aux titulaires de satisfaire à la condition de niveau fixée par le décret de février

Diplômes prochainement inscrits au répertoire national des certifications professionnelles.

« Assistant socio-éducatif »

Cadre d'emplois fonction publique ouvrant aux fonctions d'AS, ES et CESF

Annales corrigées : sujets, cadrage, et barèmes 2006 La Documentation française – 18 €

Les contours du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale sont redéfinis

Décret n° 2007-348 du 14/03/07, J.O ? 17/03/07

Le DAVS a remplacé le CAFAD depuis 5 ans.

Réaménagé pour une harmonisation avec les autres diplômes du travail social; peut être obtenu par formation ou VAE; durée et contenu de la formation peuvent varier en fonction de l'expérience et des diplômes de chacun

Les titulaires du CAFAD ou de la mention « aide à domicile » seront de droit titulaires du DEAVS

Dossier Signalétique : Actions Sociales et Prises de Positions relevées

ASH - 09-16-23-30 /03/07 - 07 078 - 12



Alors la vie est faite aussi de déperdition, attention à ne pas vouloir trop l'enfermer car il y a des risques. Intéressant, à vous

d'aller explorer.

Secteur du handicap, accueil des personnes âgées, autant de préoccupations qui n'entrent pas dans les préoccupations directes de la prévention spécialisée mais dont l'importance est grandissante dans le secteur. On ne perd rien à jeter un coup d'œil.

L'institution, zone de déperdition et espace de gain ASH / 30 mars 2007 / p. 31-32

M. Cervera, psychologue, Dteur MECS et Pdt du Réseau des communautés éducatives

Institution forcément traversée par de l'inconscient et du social : « le vivant se caractérise aussi par ce qui lui échappe ». il faut accepter qu'il y ait de la déperdition ; « nous encourons le risque de tout bloquer à trop vouloir démonter les gestes, déconstruire le actes

« L'institution est garante que cette illisibilité parfois, cette énigme souvent, demeurent contenantes »

gilles.cervera@voila.fr

CNSA: «N

ous inventons un nouveau modèle de décentralisation accompagnée »

ASH / 9 mars 2007 / p. 43-46

Le Directeur, M. Piveteau et

la Directrice de la compensation, Mme Moreau

La CNSA signe premières conventions d'appui aux départements c/MDPH: méthode partenariale plus que directive. CG présenteront « rapport activité » annuel (données qualitatives satisfaction usagers). CG pilote et contrôle, CNSA dans un rôle d'aide. Pas de structure équivalente pour personnes âgées.

Travail sur diagnostic c/ période d'avant la grande dépendance

Personnes handicapées : les maisons départementales entre contraintes et promesses

ASH / 16 mars 2007 / p. 27-30

Après 1 an, la mise en œuvre des MDPH reste complexe. Gros changement opéré par la loi 02/05 instaurant bénéfice du plan global de compensation des incapacités. La fusion des personnels y intervenant est difficile et on en est encore à une phase de logistique : exemples de solutions « pragmatiques ». Parallèlement succès du « guichet unique », augmentation des demandes et acquis incontestable : place accordée à la parole des personnes handicapées. Bilan printemps 08.

« Les idées se sont beaucoup rapprochées entre les secteurs du handicap et des personnes âgées »

ASH / 23 mars 2007 / p. 27-28

Entretien avec Mme Desaulle, présidente de l'APF

Elle quitte l'association, occasion de faire un tour d'horizon; dire notamment que sur la question du handicap il faut « une refondation en matière de ressources, qui passe forcément par une loi (...) Il faut repenser complètement et globalement la question du revenu d'existence » et pas seulement d'augmenter l'AAH. La mise sur pied de la CNSA a créé un lieu de dialogue entre les secteurs handicap et personnes âgées qui n'existait pas.



Loi portant réforme de la protection juridique des majeurs

ASH - 23/03/07 - 07 100 - 13



Après tant et tant d'alertes, la voici elle est là, avec ses références et tout ...à appliquer en 2009. Voilà

A noter: figuraient dans la loi des amendements ne présentant aucun lien avec le projet initial. Annulés par le Conseil constitutionnel. Ce type d'art. s'appelle « cavaliers législatifs»

N° 2007-.308, du 05/03/07, J.O. du 07/03/07

Renforce droits des personnes protégées, encadre le secteur tutélaire et modifie le financement

Présentation générale : entrée en vigueur 2009

Maîtriser le flux des procédures

Un champ de mesures plus strictement délimité Un accompagnement social personnalisé

Protection de la personne au cœur du dispositif

Instauration d'un mandat de protection future Renforcement des droits des personnes protégées

Protection juridique graduée et mieux contrôlée

Instauration mesure d'accompagnement judiciaire Maintien : sauvegarde de justice, tutelle, curatelle Un meilleur dispositif de contrôle

Réorganisation du secteur tutélaire

Nouveau statut mandataire judiciaire; encadrement de l'organisation du secteur; sanctions pénales; nouveau régime de responsabilité

Financement des mesures

Prélèvement sur les revenus du majeur protégé

Financement public

Fegapei se félicite : désignation d'un mandataire par les établissement uniquement « **si** conditions d'exercice indépendant » est possible

Possibilité suspension d'agrément sans préavis en cas de maltraitance

La réforme de la justice définitivement adoptée

ASH - 09/03/07 - 07 088 - 13



Voilà ce qu'on pouvait en dire. Gageons que sur l'ampleur, suffisante ou non, de la loi, chacun aura déjà son propre avis.

Protection mineurs victimes infractions sexuelles

Enregistrement audiovisuel **obligatoire** des auditions (il n'est plus besoin du consentement)

Il est assisté d'un avocat dès le début de la procédure (audition devant juge d'instruction)

Assurer célérité procédure pénale

Modif de la règle selon laquelle le « pénal tient le civil en l'état » : certains utilisaient le pénal pour « paralyser procédures civiles et commerciales »

La loi met en place un « filtre » limite cette règle au dommage directement causé par infraction pénale

Censures du Conseil constitutionnel

Sanction du magistrat en cas de violation grave et délibérée d'une règle de procédure constituant garantie essentielle du droit des parties

Saisine du médiateur par un justiciable en cas de comportement fautif du juge

La loi de finances pour 2007

ASH - 09-30/03/07 - 07 083 - 13



Un aperçu plus que rapide? Mais avoir au moins une idée de ce que vous aurez à y chercher peut-être

Loi n°2006-1666 du 21/12/06, J.O. 27/12/06

Peu de nouvelles mesures touchant la fiscalité des ménages mais entrée en vigueur de la réforme de l'impôt sur le revenu votée en 2005

- Revalorisation de la prime pour l'emploi
- > Doublement du taux du crédit d'impôt pour frais de garde des jeunes enfants
- > Conséquences de l'actualisation du barèmes sur différents seuils
- > Réduction d'impôt pour personnes âgées dépendants accueillies en établissement

Mesures d'ordre social

Augmentation des taxes dues à l'ANAEM

Modifications de l'API

Dispositions c/ personnes handicapées

Dispositions relatives à l'emploi

Expérimentations pour retour à emploi des Rmistes

Transformations aide Etat pour CA

Aide de l'Etat pour financement CA & CI-RMA

Décrets, arrêtés et ordonnances annoncés

ASH - 09-23-30/03/07 - 07 088 - 13



Des choses que l'on ne peut tout à fait ignorer et qui peuvent sous cette forme se voir très rapidement...

Le « prêt jeunes avenir » (loi sécurité sociale 07)

Décret n° 07-327 et arrêtés 08/03/07, J.O. 11/03/07

18-25 ans fonctionnaires, contractuels, titulaires contrat travail ou lettre promesse d'embauche et avec ressources inférieures 3 000 € trimestrielles.

Financement dépenses liées à l'accès nouvel emploi 5 000 € maxi remboursables entre 24 et 60 mois

CAE prend an abarga les intérêts dus à l'organism

CAF prend en charge les intérêts dus à l'organisme bancaire (qui doit être conventionné)

Il faut déposer une demande d'attestation d'éligibilité auprès de sa CAF

Un décret fixe la condition de résidence en France pour l'octroi de certaines prestations

Décret n° 2007-354, du 14/03/07, J.O. 18/03/07

CMU, prestations familiales, etc.: « limiter abus »

Avoir foyer ou lieu de séjour principal en métropole ou DOM : y séjourner pendant plus de 6 mois au cours de l'année civile du versement

La partie législative du code du travail est toilettée

Ordonnance n° 07-329 du 12/03/07, J.O. 13/03/07

1° étape vers la recodification. L'ordonnance modifie le plan du code actuel avec une logique « utilisateurs » : blocs homogènes de dispositions parfois éparses et un plan plus détaillé

Opère des « choix de frontière » entre code du travail et d'autres codes. Le CASF est concerné

Arrêtés

Fixant le modèle de plan pluriannuel de financement d'un établissement social ou médico-social - 19/12/2006, J.O. du 17/03/07

Fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des CAT

27/02/07, J.O. 16/03application art. L.314-4 CASF

Portant nomination à section sociale du CNOSS – 12/03/07. J.O. du 15/03/07

Modifiant liste assocs membres Conseil national vie associative - 14/03/07, J.O 15/03/07

Fixant la liste des pays dont les ressortissants peuvent ouvrir compte épargne codéveloppement – 27/03/07, J.O. 27/03/07 –

Bilan de la session parlementaire

ASH – 09/03/07 – 07 087 - 13



Un aperçu rapide des intitulés et références exacts des dernières lois pouvant concerner le secteur. Vous faciliter des recherches éventuelles, avec quelques précisions le cas échéant: jetez un œil... on s'y fait très bien et c'est très instructif.

Loi relative à la prévention de la délinquance

N° 2007-270, du 05/03/07, J.O. du 07/03/07

Loi instituant le logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale

N° 2007-290, du 05/03/07, J.O. du 06/03/07

Loi réformant la protection de l'enfance

N° 2007-293, du 05/03/07, J.O. du 06/03/07

Loi portant réforme de la protection juridique des majeurs N° 2007-.308, du 05/03/07, J.O. du 07/03/07

Loi relative au recrutement, formation et responsabilité des magistrats et loi tendant à renforcer l'équilibre de la procédure pénale

N° 2007-.287&291, du 05/03/07, J.O. du 06/03/07

Loi relative à la CNCDH

N° 2007-.292, du 05/03/07, J.O. du 06/03/07

Définit missions, conditions de nomination des membres et garanties dont ils bénéficient

Lui confère une valeur législative (au lieu décret de 84), et de ce fait lui permet de participer au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies

Loi relative à l'accès au crédit des personnes présentant un risque aggravé de santé

N° 2007-.131, du 31/01/07, J.O. du 01/02/07

Loi relative au secteur de l'énergie, qui institue notamment un « tarif social gaz »

N° 2006-.1537, du 07/12/06, J.O. du 08/12/06

Loi relative au contrôle de la validité mariages N° 2006-.1376, du 14/11/06, J.O. du 15/11/06

Choses Lues, la revue de presse par genevieve.casanova@addap13. org



Chômage: chiffres, polémiques, informations

Le Monde – 10/03/07 – 07 081 – 21 ASH – 16-23-30 /03/07 – 07 081 - 21





Gageons que la polémique n'est pas terminée: autant en prendre connaissance et tâcher de s'y repérer car c'est intéressant bien sûr. le bilan ANPE. aussi, à croiser avec vos constats peut-être aussi. Et à suivre bien sûr.

L'Insee incapable

de confirmer la baisse du chômage en 2006

Calculs enquête emploi 2006 : évaluation à 9,8 % là où le gouvernement annonce 9,1 %. Au sens du BIT (9,8 % en 05) chômage n'aurait pas bougé en 06

D'ordinaire cette enquête donne des réajustements entre 0,1 et 0,2 % ; elle sert à établir le taux de chômage définitif au sens du BIT

Mais l'Insee ne valide pas son enquête emploi : taux de non-réponse plus élevé que d'habitude, résultats en contradiction avec chiffres Unedic...

Donc les chiffres du chômage sont actuellement **provisoires** et reportés au mois de septembre après « investigations méthodologiques supplémentaires »

D'ici là on aura les données publiées chaque mois qui « reposent uniquement sur stats ANPE, qui ne fournissent qu'une approximation du concept de chômage au sens du BIT »

Des modifications administratives font baisser le nombre de demandeurs d'emploi

L'enquête emploi n'a lieu qu'une fois par an. Le reste du temps, pour estimer le nb de chômeurs au sens du BIT, l'Insee travaille à partir des données ANPE et considère que le chômage au sens du BIT évolue comme les demandeurs des catégorie 1,2,3

Depuis 06/05, comptabilisations différentes

CPR: bénéficiaires comptabilisés en catégorie 4 alors que les licenciés qui n'y souscrivent pas sont en catégorie 1. Le ministère estime que la mesure a permis de rayer 25 000 personnes des listes

Contrats aidés plan cohésion sociale: bénéficiaires comptabilisés en catégorie 5 (à l'origine pour personnes qui avaient un travail mais voulaient en changer) même si travaillent moins de 78 h par mois; or une personne avec emploi de moins 78 h par mois mais sans contrat aidé est en catégorie 1. La catégorie 5 a « bondi » en 2005.

Absences au contrôle: situation à actualiser auprès des Assedic chaque mois et le délai de régularisation a été raccourci.

A fait baisser de plus de 20 000 le nb de chômeurs

Suivi mensuel: depuis 01/06 RDV mensuel ANPE (2 par an auparavant); augmentation des radiations pour non présentation au RDV. L'ANPE estime la réduction du nb de chômeurs **entre 20 et 25 000.**

Enquête CNIS (sur 1 an): 25 % des sorties ANPE correspondent à un non renouvellement de l'inscription. Une partie des chômeurs radiés ne se réinscrivent pas à l'ANPE.

A noter: ministère emploi (10/06) « le dynamisme estimé de l'emploi ne suffit pas à expliquer l'ampleur de la baisse du chômage »

63 personnels des services statistiques DARES du ministère de l'emploi

Demandent par écrit le 15 mars à leur direction de suspendre la publication de l'estimation mensuelle du taux de chômage au sens du BIT.

A leurs yeux elle est trop incertaine et sous-évaluée d'au moins 0,3 point.

En 2007, l'ANPE veut intensifier son action en faveur des publics éloignés de l'emploi

Bilan 2006

Renforcement services personnalisés aux chômeurs et entreprises

Montée en charge suivi mensuel depuis 01/01/06 : « depuis le 15/02/07, la totalité de la population concernée est reçue chaque mois »

Nb d'offres confiées à l'agence : + 2,5 % en 1 an, dont 88,9 % ont été satisfaites

Plus de 2 millions d'entretiens avec Rmistes, 13% des entretiens, alors que Rmistes représentent 10,7% de la demande d'emploi (12/06)

Progression « particulièrement forte » des offres pour emplois durables (+ 8,8 %). Soit 44,9 % des offres (contrat aidés stabilisés à 17 %)

Développement plateformes de vocation: 20 300 recrutements (dont 45 % de jeunes en CIVIS)

73 600 CIE, 101 600 CA et 235 500 CAE conclu

Développement présence dans les territoires : expertises maisons de l'emploi, accords avec réseaux (ML, APEC...), coopération AFPA...

Programmes ciblés vers publics en difficultés : objectif de lutter contre discriminations embauche. Plus 3 000 jeunes ZUS ont bénéficié prestation « objectif placement » (accompagnement personnalisé 6 mois et suivi dans l'emploi 6 mois)

Rapport d'activité sur www.anpe.fr

Axes 2007

Consolider baisse du chômage (favoriser insertion durable dans l'emploi)

Intensifier efforts en faveur des publics éloignés de l'emploi

Soutenir création d'entreprise Renforcer services à distance

Bilan d'étape satisfaisant de la convention Etat-ANPE-Unedic sur l'accompagnement renforcé des chômeurs

Convention mai 2006: simplifier démarches, dynamiser recherche d'emploi, optimiser service rendu aux chômeurs et aux entreprises

Ministère : « la plupart des engagements pris (...) sont d'ores et déjà tenus »

Réduction délais entre inscription et 1° entretien : 7 jours en moyenne (21 en 05 ; convention fixait 8)

Entre 05/06 et 02/07 917 500 demandeurs d'emploi ont eu évaluation statistique de leur distance à l'emploi lors de l'inscription ; plus de 1,62 million orientés vers un des parcours personnalisés d'accès à l'emploi ; plus d'un million ont eu un entretien avec référent ANPE (suivi mensuel personnalisé)

Ministère: « il sera nécessaire de mener une évaluation complète des progrès réalisés, en allant au-delà du constat des avancées, c'est-à-dire en tentant d'en mesurer les effets sur le marché du travail »

Emploi: informations du mois

ASH - 09-16-23-30 /03/07 - 07 076 - 21 Le Monde - 17 & 21/03/07 - 07 076 - 21





Pour ce qui est des discriminations, il y a du chemin à faire mais tout de même ça bouge. Car après tout c'était pareil... quand on n'en parlais pas.

Compliqué l'épisode du CNE? Oui mais ce n'est pas une raison pour s'y intéresser. Il est bon parfois de décortiquer un peu cette « justice » qui nous concerne tous et c'est à suivre et c'est intéressant. Et d'autres choses, à lire aussi bien sûr.

BIT: la France épinglée pour ses discriminations à l'embauche

Tests de discriminations de fin 056 à mi 06 effectués par le BIT (demande ministère)

On distingue candidats « majoritaires » (« origine hexagonale ancienne ») et « minoritaires » (origine maghrébine ou noire africaine)

Chaque offre d'emploi recevait 2 candidatures équivalentes c/ âge, sexe, formation, expériences, tenue vestimentaire et niveau d'expression

Dans 70 % des cas réponse favorable au majoritaire et dans 19 % au minoritaire (refus des deux 7,5 % et embauche des deux 3,5 %)

« Seuls 11 % des employeurs ont respecté tout au long du processus de recrutement une égalité de traitement entre els deux candidats »

Ceux « d'origine noire africaine » plus discriminés que ceux d'origine maghrébine (et là les hommes plus discriminés que les femmes)

Ministère emploi : veut « intensifier programmes de partenariat avec les entreprises » et rappelle mise en place de la charte de la diversité

www.ilo.org/public/french/index.htm

Prévention des discriminations à l'embauche : les actions menées par les intermédiaires de l'emploi

Guide de la HALDE : exemples d'actions ANPE, agences d'intérim etc..

www.halde.fr

Missions locales

Disposeront indicateur mensuel (DARES + CNML) du nb de « jeunes demandeurs d'insertion » (JDI)

Permet de mesurer leur activité : entretiens individuels, ateliers... (630 026 jeunes concernés en février 2007 par ex.)

CNML : entre 05 et 07 nb JDI a augmenté de 15 % Indicateur dispo sur www.cnml.gouv.fr

Schéma national orientation et insertion pro

A été remis au Premier Ministre et constitue la « feuille de route pour la mise en œuvre du service public de l'orientation »

28 mesures + 4 préconisations pour remédier notamment aux sorties du système scolaire sans qualification, filières de formation préparant mal à l'emploi, accès inégalitaire aux différentes filières au regard des origines sociales

www.education.gouv.fr

Une plateforme pour un « statut de vie sociale et professionnelle » pour tous

10 organisations (dont assocs chômeurs) signataires

Propositions de « sécurité sociale professionnelle » ouverte à tous : chômeurs, temps partiels subis, intermittents... avec un revenu « conditionné ni à des critères imposés d'employabilité ni à des démarches d'insertion forcée ». Financé par un « fonds national interprofessionnel et mutualisé »

5 ans après sa mise en place quel bilan pour le projet d'action personnalisé ?

PAP existe depuis 07:01: accélérer retour emploi

Les prestations « d'aides à la recherche d'emploi » ont un bon effet mais bilans de compétences et « aides à constitution de projet » auraient un effet inverse, du moins au début ; quant aux évaluations, elles seraient sans impact

Il ne semble pas avoir contribué à augmenter la vitesse moyenne du retour à emploi mais l'évaluation est difficile : sa mise en œuvre a correspondu au retournement conjoncturel 2001

DARES – 1° Infos 09.2 – www.travail.gouv.fr

Le gouvernement essuie un revers sur le contentieux du CNF

Le tribunal des conflits a pour mission de résoudre les conflits de compétence entre les juridictions judiciaire et administrative

Il estime les **instances judiciaires compétentes** pour dire si CNE conforme au droit international

Un jugement prud'hommes de l'Essonne l'estimait contraire à convention OIT. Procédure d'appel.

Pour le gouvernement l'ordonnance instituant le CNE n'a pas été explicitement ratifiée par le Parlement : reste donc un texte administratif.

Mais la cour d'appel Paris a refusé de se déclarer incompétente, d'où l'intervention tribunal conflits. Qui considère l'ordonnance implicitement ratifiée par plusieurs textes de loi qui y font référence.

La procédure judiciaire va donc reprendre et être amenée à se prononcer sur la légitimité de la période de consolidation de deux ans.

Décision dispo sur www.courdecassation.fr

Services à la personne

Ministère: 145 000 emplois créés dans ce secteur en 2006 (+ 8,6 % par rapport à 2005)

Majorité temps partiels (15 h hebdo en moyenne) **ANSP**: prévision de 12,5 % croissance pour 2007

Progression annuelle 10 % nécessaire pour atteindre les 500 000 emplois en 5 ans du Plan Borloo

3 nouvelles activités bénéficieront des aides fiscales : garderie périscolaire, assistance à distance (personnes âgées), activité artistiques (malades)

Service tel: 3211 (coordonnées professionnels)

Dossier minima sociaux et prestations sociales

ASH- 16/03/07 - 07 039 - 21



Léger ce mois-ci ... et plutôt positif. Profitez des deux aspects de ce dossier.

Pour la 1° fois depuis 2001, le nombre de bénéficiaires du RMI a reculé légèrement en 06

Fin 2006 baisse de 0,9 % par rapport à fin 2005

Après 4 ans de hausse, solde de 180 000 bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2001

L'effet de la baisse du chômage se fait sentir mais « timide » : le nb de chômeurs indemnisés diminue plus vite que celui des chômeurs

Moins d'ouvertures de droit mais sommes payées en hausse de 3,9 % sur 1 an et plus d'allocataires bénéficiant d'au moins 1 mesure d'aide à l'emploi

50 % des départements enregistre la baisse : dans les autres la hausse continue, moins forte qu'avant

DREES Etudes résultats 561 – <u>www.sante.gouv.fr</u>



Logement : infos du mois

ASH – *09-16/03/07* – *07 086 - 22*





Exceptionnellement ce sont presque des Brèves.

Logement opposable : un décret d'application

N° 2007-295 du 05/03/07, J.O. du 06/03/07

Arrête la composition du comité de suivi de la mise eu œuvre de la loi

Il aura pour mission « de formuler toute proposition relative à la mise en œuvre » et donner son avis sur toute question dont le gouvernement le saisit

Discrimination dans le logement

HALDE et USH s'associent : actions de prévention. Groupe de travail sur l'évolution des pratiques (attributions...) et sensibilisation bailleurs sociaux

Convention pour an avec évaluation conjointe

Interdire les expulsions locatives

CLCV demande arrêt des procédures d'expulsions et des coupures eau et énergie, suspension des opérations de démolition là où on manque le plus de logements et révision des permis de construire (au moins 20 % logements sociaux). Enfin, mise en place d'une conférence nationale pour assurer les droits au logement, à l'au et à l'énergie

FAPE: demandes **mesures immédiates** (pouvant aller jusqu'à un moratoire). 10 000 expulsions avec concours force publique effectives en 2005.

Accueil des sans-domicile : un rapport, et des instructions ministérielles

ASH - 16-30/03/07 - 07 089 - 22 *Le Monde* - 10/03/07 - 07 089 -22





Pas de révélations pour vous dans le rapport de la Cour des comptes mais nous aimons vous le savez les angles de vue différents... qui se rejoignent. En voici un exemple supplémentaire. Quant aux instructions ministérielles, elles sont intéressantes... et à suivre en terme de bilan bien sûr

La Cour des comptes pointe l'absence de coordination

des politiques et les freins à l'accès au logement durable

- « Environ 100 000 personnes sans domicile ne devrait pas être hors de mesure pour un pays développé de plus de 63 millions d'habitants »
- « **Déficit persistant dans la connaissance** des données » sur ce public mais aussi sur les établissements qui les accueillent.

L'Etat consacre 850 millions par an à ce public dont il « conserve » la responsabilité mais imbrication des compétences inévitable.

Suggère d'associer Etat à l'établissement du schéma départemental et créer instance interministérielle : piloter l'ensemble des projets (27 programmes dans la LOLF) et regroupe instances existantes (CNLE...)

Crédits en augmentation constante mais avec une « sousdotation systématique de loi de finances initiale » : acrobaties, désordres dans des assocs qu'il faudrait professionnaliser

« En focalisant les moyens sur l'hébergement d'urgence, on prend le pb à l'envers » : un tiers des sorties CHRS s'effectue vers droit commun.

On ne construit pas assez de logements très sociaux : 2 % du parc social.

On n'utilise pas assez le droit de réservation des préfets : il est efficace

Aides au logement trop diluées

Il faudrait créer un fonds de garantie pour la prise en charge des cautions : faciliter accès parc privé

Des mesures récentes « semblent aller dans le bon sens » : reste à voir mais il faut aussi un accompagnement pour ces personnes

Dispo sur www.ladocumentationfrançaise.fr

Mme Vautrin donne ses consignes pour la mise en œuvre du principe de continuité dans la prise en charge des sansabri

Principe consacré par la loi instituant le droit au logement opposable.

Implique que « cesse toute notion de durée maximale de séjour dans les structures d'hébergement d'urgence » Seule peut y mettre un terme une orientation vers structure pérenne. A défaut et si on garde des règles de durée, il faut prévoir des renouvellements possibles.

La structure d'accueil doit organiser entretien d'évaluation / orientation débouchant à terme sur une solution adaptée, et à ce moment-là suivi social adapté « jusqu'à ce que la transition soit définitive » (en lien avec celui de droit commun, éviter les ruptures de prise en charge)

L'hébergement en hôtel ne constitue pas une solution d'hébergement ou de logement stable » et doit être limité aux situations d'urgence

DDASS et DRASS doivent installer un **comité départemental de la veille social**e : pouvoirs publics et opérateurs. Assurer cohérence

Objectifs qualitatifs: poursuivre extension des horaires d'ouverture, encourager expérimentations conduire action de soutien aux métiers de l'urgence





Pour une refondation du droit à la santé

ASH - 09/03/07 - 07 076 - 23 Le Monde - 06/03/07 - 07 080 -23





Décidément l'opposabilité est de mise cette année. Tenez-vous au courant car on peut gager que le débat sur la santé va aussi s'exprimer en ces termes

Collectif interassociatif sur la santé (CISS) rappelle que « les inégalités sociales et spatiales de santé persistent dans notre pays »

Interroge candidats présidentielle sur dispositif qui permettrait « maintenir une offre de soins sur l'ensemble du territoire à tarif opposable »

Instaurer « **revenu de dignité de vie** » si handicap ou pb santé entraîne sortie du monde du travail.

Remplacer franchise sur chaque soin par « reste à charge plafonné global en fonction des revenus »

Instaurer droit effectif complémentaire pour tous

Adopter **politique de sécurité** des systèmes d'info manipulant des données sur la santé

A noter: appel « à un nouveau contrat social et solidaire » (protection sociale universelle) signé notamment par le Pdt du CISS. Demande opposabilité des droit à l'accès aux soins et au « revenu de dignité » ; modification du mode de financement ; souhait débat permettant « nouveaux arbitrages » - www.leciss.org

M. Tabuteau, directeur chaire santé Sciences Po ayant préparé loi de 03/02 (droits des malades)

Difficultés d'accès aux soins: territoriales, selon les spécialités, les créneaux (la nuit...)

- « Une seconde législation sur les droits des malades, dédiée spécifiquement aux droits sociaux doit venir compléter la loi mars 2002 » : tarifs médicaux opposables, permanence des soins, information collective sur système,
- « Esprit » d'opposabilité des droits, avec principe de la responsabilité des usagers en contrepartie ements mais intensité

Intégration scolaire des enfants handicapés : miroir aux alouettes ou changement culturel à accompagner ?

ASH – *30/03/07* – *07 106* - *24*





Un débat en cours, il faut le connaître et en plus nous ne sommes pas éloignés de trouver que c'est un « vrai » débat. Voilà, vous jugerez.

Des, pédiatres, médecins scolaires, enseignants spécialisés et parents ont réclamé le 28 mars le retrait du dispositif d'intégration en milieu ordinaire mis en place par la loi du 11 février 05 « avant que les gravissime dégâts qu'il a déjà commencé à causer deviennent irréparables »

Fait suite à une pétition de la fin 2006 à l'initiative de 2 pédopsychiatres et une neuropédopsychiatre, qui a reçu plus de 1 200 signatures : « Non à l'abandon sans soins des enfants malades et handicapés; non au nouveau dispositif d'intégration scolaire »

Manque de personnels CMP (jusqu'à 1 an d'attente), manque de médecins scolaires : les soins ambulatoires ne sont pas facilités, et les enseignants se retrouvent très démunis.

Alors cette loi est-elle « un leurre » ?

Assoc ITEP (instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) : « il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain » Souscrit au principe de l'accès au droit commun mais attend « un texte de cadrage ambitieux de l'EN » où elle se donnerait les moyens

Attend aussi qu'un nb suffisant d'enseignants bien préparés soit affecté aux ITEP, exprimant la crainte que la loi 2005 ne soit prétexte à redéployer les enseignants au profit du milieu scolaire ordinaire

Et de souligner la nécessité de créer des passerelles entre droit commun et secteur spécialisé

La scolarisation en milieu ordinaire progresse

2005/06 : 235 400 enfants et ados handicapés scolarisés en France dont 67 % dans l'EN

En 1999, ce taux était de 52 %

Etudes résultats 564 – DREES – <u>www.sante.gouv.fr</u>





Un peu de tout ce mois-ci, de la très classique et néanmoins indispensable réflexion sur l'évaluation à des dossiers sur espace et enfance, vous avez vraiment le choix de flâner ... ou de zapper.

ASH des 9 23 et 30 mars 2007 - 07 097 - 31

Les défis de l'évaluation en action sociale et médicosociale

L'évaluation est devenue une obligation.

Ouvrage issu d'un séminaire CNAM / GRIF : en cerner finalités et modalités de mise en œuvre

La construction d'indicateurs est indispensable mais ensuite il faut les **interpréter**, et il faut s'entendre sur ce qu'on entend par **qualité**.

M. Le Rest: En prévention spécialisée, nombreux « utilisateurs » impliqués avec des attentes parfois différentes, et donc des regards différents, sur « l'efficacité » des actions

« L'évaluation n'en est que plus impérative pour rendre lisible la spécificité des pratiques »

Une action soit s'apprécier dans son contexte

CSTS: « c'est le versant du pourquoi qu'il appartient de poser (...) c'est l'évaluation de l'utilité sociale qu'il faut porter »

Attention à ne pas faire de l'évaluation un contrôle de plus ni une « normativité enfermante »

Sous la direction de B Bouquet – Ed. Dunod – 26 €

« Le traitement judiciaire de la délinquance des mineurs »

- Supplément aux ASH du 30 mars 2007

Rappel historique des réponses et présentation principes de l'ordonnance 45

Puis détail et analyse des mesures applicables aux mineurs et un point sur la responsabilité des adultes

Hors abonnement au 01 76 73 30 82 - 19 €

L'Etat et les Quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique

Comment ces quartiers « sensibles » sont-il devenus « la nouvelle question sociale » ?

Sociologue analyse cette territorialisation à partir d'enquêtes sur la décennie 85/95

S. Tissot - Ed. du Seuil - 22 €

« Le corps du délinquant »

Au moment où l'on parle d'associer délinquance et troubles du comportement de l'enfant, ce numéro met en perspective le corps dans l'observation des mineurs et son impact sur les modalités de leur prise en charge depuis 200 ans.

Revue d'histoire l'enfance irrégulière – n°8 – 22 € CNFE-PJJ - 54, rue de Garches–92420 Vaucresson

« L'enfant et ses espaces »

Espace lieux, espace psychique, espace de parole : impact de la spatialité sur développement de l'enfant et comportements des ados.

Des pro font part de leurs pratiques Enfances & Psy – n° 33 – Ed. Erès – 15 €

Une histoire de l'éducation populaire

L'auteur est conseiller à Jeunesse et Sports : histoire de ce mouvement depuis son Manifeste de 1946

3° semaine de congés en 56, allongement scolarité : la société de loisirs est en train de naître. Le secteur s'institutionnalisera avec la professionnalisation de l'animation et perdra certaines missions (formation permanente adulte par ex.)

Aujourd'hui reste une dizaine de fédérations qui ne peuvent plus entretenir l'esprit frondeur des débuts.

L'auteur plaide pour des actions type « collectifs » J.M. Mignon – Ed. La Découverte – 24 €

Dynamiques de l'économie sociale et solidaire

Recherches faisant ressortir l'importance de ce champ d'activités

Direction J.N. Chopart - Ed. Découverte - 28.5 €





Beaucoup d'informations et beaucoup de liens comme d'habitude. Et comme bien souvent les niveaux d'informations sont très divers, du numéro de téléphone qu'il est bon de connaître à la tendance qui se dessine, c'est à chacun de choisir sa brève, en quelque sorte.

ASH du 09 mars 2007 - 07 071 - 32

Lutte contre les discriminations

Un questionnaire HALDE/AMGVF envoyé aux collectivités. Identifier actions en faveur de l'égalité

32 ont répondu – résumé réponses sur <u>www.halde.fr</u>

Etudes de législation comparées sur l'enfance

Protection de l'enfance : sur 7 pays européens et tous (sauf Danemark) ont un double système de protection

Médiateurs des enfants : pas de médiateur en Allemagne, Italie ni Espagne. De toute façon statuts et compétences hétérogènes d'un pays à l'autre

Dispos sur <u>www.senat.fr</u>

Programme : « Jeunes ambassadeurs du défenseur des enfants »

20 jeunes 18/25 en service civil volontaire présenteront les droits de l'enfant et le rôle du défenseur : cours éducation civique en 5°, centres aérés, centres sociaux... lle-de-France, Lyon et Strasbourg puis départements volontaires

« La raison du plus faible »

Demande aux candidats d'instaurer « le droit pour tout citoyen (...) de saisir le juge administratif afin de contraindre les autorités publiques à mettre en œuvre les lois »

Ex : réductions tarifs transports, domiciliations....

« Droit et savoir » - (32 assocs c/ handicap)

Fait fonctionner numéro azur 0 810 35 10 13

Répond à toutes questions relatives à formation professionnelle et études supérieures.

Europe et convention ONU sur le handicap

La Commission européenne propose de la signer

Principe de non-discrimination (logement...) droit de circuler librement, autonomie de vie, inclusion.... Et préconisation de services de dépistage précoce.....

La Plate-forme européenne des ONG propose trois pistes pour renforcer l'Europe sociale

Tableau de bord de la politique sociale : évaluer mise en œuvre législation et résultats

Mieux intégrer questions sociales dans l'ensemble des politiques UE et leur donner priorité en cas de conflit avec les objectifs relatifs concurrence

Fixer objectifs stratégiques (nouveau traité): passer à un concept de développement social... et durable

www.socialplatform.org

ASH du 16 mars 2007 - 07 091 - 32

Un numéro de téléphone national pour les victimes de violences conjugales

Le 3919

AS, ES, psys écoutent, informent, orientent en anglais arabe ou espagnol.

« 168 personnes décédées en 06 » de ces violences

Représente 1 femme tous les 3 jours et 1 homme tous les 13 jours (en général tué par femme battue)

ASH du 23 mars 2007 - 07 098 - 32

Agence nationale de l'évaluation sociale et médicosociale installée le 21 mars (GIP)

Se substitue au Conseil national de l'évaluation

Assumera une **fonction d'habilitation** : « **label** » aux structures susceptibles de faire les évaluations externes des établissements

Son champ recouvre l'accueil des personnes vulnérables : âgées, handicapées, enfants et ados en danger, CADA, CHRS...

A noter l'Uniopss est vigilant à tout changement de la doctrine de l'évaluation, telle qu'élaborée avec les acteurs concernés par l'ex Conseil. Remarquant que les usagers ne siègent plus dans les instances décisionnelles... L'évaluation doit être un « processus démocratique e faveur de la qualité de l'action et des politiques sociale »

Perspectives financières dépendance des personnes âgées à l'horizon 2025 : prévisions et marges de choix-Rapport Gisserot

Il est question de légiférer sur la création d'une 5° branche de la protection sociale

Ánnexes sur évolutions actuelles Allemagne, Royaume-Uni et USA

Dispo sur <u>www.sante.gouv.fr</u>

Vers un réseau européen de dirigeants du « tiers secteur », autrement dit de l'économie sociale

« Euclid » est en cours de constitution : « appel de Paris » le 16/03 en vue de créer l'assoc cette année

« Autre manière d'entreprendre (...) intégration de tous (...) développer un **tiers secteur moderne** et innovant » recherchant « performance, efficacité »...

Pour les professionnels salariés voulant échanger à titre personnel. 24 pays déjà représentés le 16/03

116 n° d'appel européen – 116 n° d'appel – 116

Les numéros d'appel commençant par 116 (gratuits) seront réservés aux services à valeur sociale et harmonisés pour tous les citoyens de l'UE

Le 1 : 116 000 aide à la recherche d'enfants disparus

ASH du 30 mars 2007 - 07 105 - 32

Toxicomanies

Ouverture du site www.drogues-dependance.fr

Initiative ministère santé et INPES

S'adresse particulièrement aux jeunes : infos sur les produits, leurs effets, les sanctions pénales prévues

Liens vers organismes de prise en charge

Donne aussi grandes tendances de consommation

« Guide méthodologique pour la mise en œuvre d'un Projet de Réussite Educative »

Publié par la DIV.

Exemple concret pour chaque question traitée + textes législatifs et adresses Internet utiles

www.ville.gouv.fr/infos/editions/reussite-educative-guide-accueil.html

329 Dispositifs-relais

Ont reçu plus de 6 000 élèves en 2004-2005 78 % de garçons et une majorité de 13/15 ans

Moyenne de retard scolaire 1 an et 9 mois

Au moins 38 % font l'objet d'une mesure éducative

A la sortie : 74 % retournent en collège, 18 % dans un autre type d'établissement et 3 % sans solution

Evaluation 07.01 – <u>www.education.gouv.fr</u>

Création de l'Observatoire de la laïcité

Décret n° 2007-425 du 25/03/07, J.O. 27/03/07

Assiste le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité dans les services publics (peut proposer mesures) et remet un rapport annuel au Premier ministre (rendu public)

Démographie - Population et sociétés n° 432

2006 : la France est proche du remplacement des générations (2 enfants par femme)

Les **mères étrangères** représentent 7 % des femmes en état d'avoir des enfants et 12,2 % des naissances

Taux fécondité supérieur à la moyenne (3,3)

Font remonter taux natalité global de 0,1 point

L'Outremer, lui aussi supérieur (2,5) ajoute 0,02

C'est l'ensemble des résidents de l'Hexagone qui fait plus d'enfants que ses voisins.

www.ined.fr

Lutte contre le VIH/sida et les ISM. 10 ans de surveillance (1996-2005)

400 morts du sida en France en 2005 contre 3 000 10 ans plus tôt. Mais le nb de personnes infectées augmente (134 000 en 2005, dont 27 000 ont développé la maladie)

Transmission sexuelle mode propagation essentiel Dispo sur <u>www.invs.sante.fr</u>

Convention nationale sur le handicap

La CNCDH salue son adoption par les Nations Unies. Ouverte à signature à partir du 33 mars et la Commission souhaite que la France la paraphe.

Souligne nécessité de mécanismes de contrôle pour des obligations en découlant

Avis du 8/03 www.commissiion-droits-homme.fr

Revenus sociaux en 2005 - recueil DREES

Données sur comptes de la protection sociale, allocataires minima sociaux, prestations familiales, logement, retraite et évaluation du « rôle stabilisateur » des revenus de remplacement

Dossiers solidarité et santé n° 2006-4

La Documentation française



L'école face à la barbarie consommatrice

Le Monde - 23/03/07 - 07 109 - 33



Un tout petit coup de cœur dont vous pourrez penser qu'il n'est pas très original. Tant pis, nous l'avons aimé quand même car il porte sur la complexité des choses et invite à limiter la tentation de rejeter la « faute » sur l'un ou l'autre. Systémique ce coup de cœur. Comme une pigûre de rappel.

Par Philippe Meirieu

L'inquiétude est là : baisse du niveau, problèmes avec l'autorité....

« La question scolaire ne peut être pensée indépendamment de l'organisation même de notre société et plus précisément du statut que cette société donne à l'enfance »

La société ne facilite pas la sortie de l'infantile: « la pulsion d'achat » comme moteur par exemple. Une société du « maintenant, tout de suite »... rend plus difficile l'acte d'éducation, d'investissement.

« Et le malaise est là : moins dans le niveau qui baisse que dans la tension qui monte »

Après c'est la pensée magique : restaurer l'autorité, changer les méthodes alors que fait défaut, plus largement, la notion que le désir est lié à la temporalité. Tentations de normaliser, de simplifier

Aucune « mesure technique circonscrite » ne résoudra la crise de l'école

Il faudrait repenser la gestion du temps de l'enfant, relancer l'éducation populaire face aux loisirs de consommation, soutenir les parents...

L'école devra elle aussi se réformer : articuler la formalisation des savoirs avec une pédagogie de la découverte qui donne sens à ces acquis.

Mais tous les acteurs sociaux sont concernés par les alternatives qu'il nous faut trouver.